

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2021033818

Dossier numéro : 2021-11-10/06

Titre

10 NOVEMBRE 2021. - Agence flamande des impôts. - Avis relatif à l'indexation des tarifs de l'impôt sur les appareils automatiques de divertissement (article 2.13.4.0.1 du Code Flamand de la Fiscalité 13 décembre 2013(VCF)).Exercice d'imposition 2022.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 30-11-2021 page : 115102

Entrée en vigueur : 01-01-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)